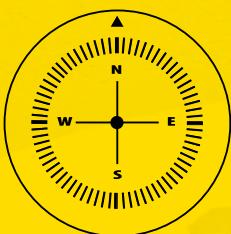


FEUILLE DE ROUTE

SÉCURITÉ DES TRANSPORTS SUR SITE



Cette feuille de route est un outil pratique pour améliorer la sécurité des transports sur site.



Travailles de manière sûre et saine grâce à notre programme Boussole.

Nous te demandons de créer un environnement de travail sûr pour toi et les autres. Si nécessaire, modifie ton comportement. Tu peux t'attendre à ce que tes collègues fassent de même. Tu trouveras de plus amples informations sur le programme Boussole, toutes les feuilles de route, les directives en matière de comportement et d'autres informations utiles sur la santé et la sécurité sur le site : hscompass.com.

**PENSE AVANT D'AGIR
AGIS EN TOUTE SÉCURITÉ**

BME HEALTH & SAFETY COMPASS



Une initiative de 





FEUILLE DE ROUTE

SÉCURITÉ DES TRANSPORTS SUR SITE

Notre Politique

La sécurité des transports sur le site fait partie du domaine prioritaire « Sécurité du poste de travail ». Chaque site doit disposer d'un plan de circulation interne pour garantir que toute la circulation sur le site et dans les bâtiments se déroule sans heurts et en toute sécurité pour éviter les accidents, les collisions et les blessures.



CE QUE CELA SIGNIFIE POUR TOI

La voie de la sécurité est la bonne

- >> Pour pouvoir utiliser les véhicules du site, une formation officielle doit avoir été suivie.
- >> Le plan de circulation du site doit être respecté à tout moment pour assurer ta sécurité et celle des autres.

Un danger ne doit pas être ignoré

- >> La direction doit être immédiatement informée à tout moment des situations dangereuses sur le site.
- >> Assures ta propre sécurité et celle des autres en étant attentif aux comportements dangereux observés chez les collègues, les fournisseurs et les clients. Exprimes-toi !

Pense avant d'agir, agis en toute sécurité

- >> Ne pas utiliser de véhicule du site sans avoir suivi une formation adéquate.
- >> Les directives du plan de circulation interne doivent être connues et respectées.
- >> Les comportements dangereux, les situations de circulation dangereuses et/ou l'utilisation incorrecte d'un véhicule doivent être signalés immédiatement au responsable.
- >> Toujours porter des chaussures de sécurité et des vêtements de travail et/ou de visibilité adéquats dans l'entrepôt et les zones de manutention extérieures.
- >> Des vêtements à haute visibilité doivent être portés par les collaborateurs et les visiteurs dans les zones appropriées.
- >> Ne marcher que sur les chemins balisés et respecter le plan de circulation interne.
- >> Ne jamais conduire un véhicule sous l'influence de l'alcool, de drogues ou de médicaments délivrés sur ordonnance. Informes ton responsable si tu utilises ce type de médicaments et orientes-toi sur les tâches réalisables.
- >> Un comportement sûr doit faire partie de toutes les activités quotidiennes.
- >> Les comportements dangereux observés chez les collègues, les fournisseurs et les clients doivent être signalés à tout moment. Exprimes-toi !
- >> Adresses-toi à ton supérieur et/ou responsable(s) de la sécurité au cas où des conseils ou une assistance seraient nécessaires sur place.

Veuillez insérer toute directive légale/réglementaire supplémentaire applicable à ce sujet dans votre entreprise locale